

Fax : 04.72.85.77.19

Email : travailillegal@capeb-rhone.fr

En ligne : <http://goo.gl/forms/6yR5ZbQVdB>

FICHE DE SIGNALLEMENT

(Convention partenariale BTP)

Cette fiche de signalement de chantier est réalisée dans le cadre de la convention de lutte contre le travail illégal, signée en février 2012 par la CAPEB RHONE, la DIRECCTE et le Procureur de la République.

Son traitement est anonyme et servira à la CAPEB RHONE, dans sa mission de communication d'informations aux services concernés, après enquête, à accentuer sa lutte effective et ainsi tenir son rôle d'acteur économique et syndical.

Date du signalement :

Description des faits (si vous n'êtes pas tenu de renseigner toutes les rubriques, mais toute précision apportée sera utile au traitement de l'affaire).

Identification de l'entreprise si possible

- Raison sociale :
- Corps d'état :
- Adresse :
- Téléphone :

Qu'avez-vous observé ?

- Qu'est ce qui vous semble anormal ?
- Adresse du chantier :
- Véhicules :
- Salariés :
- Clients :
- Nature des travaux :
- Durée prévisible :
- Informations libres complémentaires :